

## BRÈVES DU CSE DU 23/07/2024 – LES POINTS QUI NOUS ONT MARQUÉS



### Rapport de situation comparée 2023

- Avis Défavorable pour la CGT, la CFDT et les femmes, côté UNSa et CFE-CGC abstention pour les hommes CFE-CGC et UNSa. Malgré la communication -de la direction-, le compte n'y est pas et l'égalité salariale entre homme et femme à ST n'est qu'un lointain, trop lointain objectif.

### Au bâtiment K5000,

- notre nouveau et beau bâtiment, il manque des volets extérieurs, brises soleil, pour garantir un confort thermal à tous compatible avec les exigences de sobriété énergétique affichées. ST a reçu un refus administratif à cette demande. A part la désobéissance civile, on ne voit pas d'issue à cette décision stupide qui met en danger la santé de nos collègues.

- Les dernières traces d'amiante connues, de calorifugeages accessibles, du site de Grenoble vont être nettoyées. Nous saluons le sérieux de la démarche.

### Condition de travail

- Le manipulateur pour les cartes de test très lourdes va entrer en fonction après une phase de formations de tous utilisateurs. Là encore, après ces formations terminées et que tout sera déployé, ça sera une belle réalisation.

### Mais c'est qui le chef ?

- L'adage « à ST le chef a toujours raison » a pris du plomb dans l'aile. En CSE Central, le DRH France a indiqué aux représentants CGT, qui lui avaient signalé le trop fort taux d'intérimaires au Test à ST Grenoble alors que ST agrandit la Salle de Test sans en augmenter les effectifs et où compte-tenu du gel des embauches ST ne pourrait pas renouveler les intérimaires qui arrivent à échéance de leur contrat, qu'une demande était en cours pour la titularisation de 6 à 7 postes d'intérimaires. La DRH Grenoble pense que le DRH France s'est trompé.

### Environnement

- La CGT avait posé des questions sur le Rapport Environnemental de ST pour l'année 2023. Les questions n'ont pas été mises à l'ordre du jour. Nous avons écrit à l'Inspection du Travail pour demander si cela ne constituait pas un délit d'entrave. En CSE on a eu plusieurs explications, plus ou moins convaincantes, à ce refus : pas le temps, pas jugé urgent, on n'a pas les réponses, c'est trop compliqué. En mai, en juin, en juillet pas de réponse, on nous a promis septembre 2024 mais en réduisant drastiquement le champ des réponses au site de Grenoble, ce qui n'est pas entendable pour l'environnement et la pollution carbone, ou autres, que nous produisons. C'est comme le nuage de Tchernobyl qui s'est arrêté aux frontières, une vaste blague pour un sujet si important. Le green washing à ST ça marche vraiment bien mais dans les faits ST n'a pas commencé sa transition énergétique et reste un pollueur de la métallurgie.



**Activation du mécanisme de don de jours de congés pour une collègue du site de Grenoble qui se trouve dans l'obligation d'accompagner sa petite-fille gravement malade. La CGT en appelle à la solidarité des salarié-e- du site de ST Grenoble et vous renvoie pour les modalités de ce don au courriel de la Direction daté du 16 juillet 2024 à 15h18.**

**Il est crucial de noter que ces dons de jours doivent être effectués avant le 30 août 2024.**





Elections professionnelles  
ST Microelectronics Grenoble  
Novembre 2024



## SUITE...BRÈVES DU CSE DU 23/07/2024 – LES POINTS QUI NOUS ONT MARQUÉS



L'environnement sujet prioritaire à la CGT, rejoignez nous pour porter le sujet : je suis intéressé-e



### Application de la Nouvelle Convention Collective et salaire minimum hiérarchique

La CGT a depuis la mise en place de la Nouvelle Convention Collective alerté la direction sur de nombreuses sollicitations de salarié-e-s qui se retrouvent positionnés en termes de salaire bien en deçà des minima conventionnels hiérarchiques.

La direction après avoir reporté le sujet à début 2025, sûrement devant l'unité syndicale et notre insistance commune a le 26 juin 2024 convoqué les Organisations Syndicales Représentatives et annoncé que les 400 personnes concernées bénéficieraient d'un rattrapage à l'automne pour compenser le manque à gagner de l'année 2024 et bénéficieraient également en octobre d'une augmentation de salaire pour les mettre en conformité.

**La CGT salue cette décision de la direction.**

### Remplacement des départs en bernés

- Dû à la pyramide des âges, les départs à la retraite repartent à la hausse sur notre site mais les remplacements eux sont prévus au compte-gouttes. On est toujours sur une moyenne de 3 à 4 départs, (fin de période d'essai, démission, licenciement ou rupture conventionnelle), par mois à ST Grenoble, avec très peu de remplacements pour ces départs. Réponse de la direction : le turnover est très faible.

### Enfin, une mesure de justice sociale revendiquée par la CGT va voir le jour

- 176 OATAM non concernés par les primes de résultats jusqu'à présent, vont bénéficier d'une prime de résultats, sur l'atteinte d'objectifs collectifs, à partir de Q4 2024.

### Côté résultats « Frais de Santé 2023, de la « Mutuelle ST »

Petite amélioration des résultats prévisionnels, avec un Sinistres/Primes = 92%, malgré les améliorations de prestations faites ces dernières années, mais surtout grâce à notre structure de cotisations, proches des cotisations Sécurité Sociale, et au fait que nous avons eu beaucoup d'embauches de jeunes ces 2 dernières années.

### Côté « Prévoyance ST », (Incapacité de Travail, Invalidité et Décès)

Grâce au travail acharné de vos élu-e-s CGT depuis plus de 3 ans sur le sujet de la revalorisation des rentes (invalidité, conjoint, ou éducation) les choses commencent enfin à bouger côté direction et les porteurs de risques, les Institutions de Prévoyance (AG2R et Malakoff-Humanis).

En avril 2024 il restait 224 personnes possiblement sans revalorisations de Malakoff-Humanis, et au 10 juin 2024 il n'en restait plus que 192, dont 143 dossiers de sinistres AG2R et 49 dossiers de sinistres Malakoff-Humanis.

**Si vous avez des doutes, contactez vos élu-e-s CGT.**



<https://stmicro.reference-syndicale.fr/>



# ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2024



Des dizaines de salarié-es des sites de Crolles, Grenoble, Rennes R&D, Rousset et Tours ont déjà rejoint la CGT, et vous ?

**Juillet 2024**



**LA CGT, SYNDICAT DE PROPOSITIONS, DE NEGOCIATIONS, D'ACTIONS ET REPRESENTANT TOUTES LES CATEGORIES DE SALARIES**

L'histoire sociale le prouve : même avec la plus belle liste de revendications, il n'y pas de syndicats capables d'obtenir des succès sans la mobilisation des salariés, pouvant s'exprimer de différentes manières.

La CGT regroupe des salariés de toutes catégories (administratifs, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres, opérateurs, techniciens). Les syndicats CGT de ST sont à l'image des sites où ils sont organisés et des résultats des élections. Ainsi à Grenoble et Rennes R&D, les élus CGT sont en majorité des ingénieurs et cadres. A Crolles ou Rousset, les élus CGT sont en majorité des Opérateurs, Administratifs et Techniciens. Et à Tours, les élus sont de toutes les catégories de manière équilibrée.

Notre implantation permet de mettre en cohérence nos propositions et d'agir aux niveaux des sites et de ST France. Notre objectif est de participer aux débats sur les enjeux sociaux, économiques et environnementaux qui traversent ST ou le pays, de prendre position et d'agir pour défendre l'intérêt général.

Je souhaite être recontacté

SCAN ME



**APPEL A CANDIDATURES  
POUR SE PRESENTER  
SUR UNE LISTE CGT**

**Intégrer un syndicat,  
pour quoi faire ?**

Un syndicat, c'est l'association volontaire de salariés, d'horizons et de sensibilités très divers, qui décident ensemble de défendre leurs intérêts face à leur employeur, privé ou public.

Un syndicat, c'est la structure qui fédère les énergies et constitue le meilleur rempart contre l'individualisme et sa conséquence : l'isolement. Il est de fait le seul véritable « contre-pouvoir » sur lequel les salariés peuvent s'appuyer dans l'entreprise.

Se syndiquer à la CGT et se présenter aux élections professionnelles, c'est mieux connaître ST, c'est défendre ses droits individuels et collectifs, c'est accéder à la liberté d'expression dans l'entreprise.

Pour être informé

Nos déléguées syndicales centrales :  
Sandy BEL, technicienne ST Grenoble  
Nadia SALHI, ingénieure ST Crolles

[cgtstmicroelectronicsfrance@gmail.com](mailto:cgtstmicroelectronicsfrance@gmail.com)

[HTTPS://STMICRO.REFERENCE-SYNDICALE.FR/](https://stmicro.reference-syndicale.fr/)

# EN 2024 : JE ME SYNDIQUE JE M'IMPLIQUE ET JE VOTE CGT

## 1 SE SYNDIQUER, À QUOI BON ?

Parce que rien n'est inéluctable. En prenant en main ce qui nous concerne, nous pouvons faire changer les choses. Par l'action collective, on défend mieux ses intérêts. Les grandes conquêtes sociales - congés payés, retraite, sécurité sociale, 35H - ont été obtenues par un mouvement social fort, avec une CGT puissante.

Le patronat cultive l'individualisme, pour tenter d'opposer les salariés entre eux. Pour faire échec à cette logique de mise en compétition, le syndicat est le lieu naturel pour que les salariés s'organisent pour faire valoir leurs droits et progresser leurs revendications.

## 8 J'AI DES RESPONSABILITÉS

En position hiérarchique ou non, ingénieurs, techniciens, opérateurs, chefs de projet, cadres experts, commerciaux, beaucoup d'entre nous ont des responsabilités, sont très impliqués dans leur travail. Si les mots d'ordres de la direction sont « empowerment », « excellence », « éthique », « responsabilité sociale », la réalité est très différente. Nous subissons les orientations stratégiques de l'entreprise. Trop souvent, la logique purement financière prend le dessus et l'éthique professionnelle est mise à mal par les exigences de rentabilité à court terme. La charge de travail augmente constamment, et les nouvelles formes d'organisation du travail sont à l'origine de la montée rapide des pathologies liées au stress. Le syndicalisme, c'est aussi un bon moyen d'être informé de la marche de son entreprise, et de peser sur ses évolutions. La CGT cherche à faire converger les intérêts de tous les salariés, quel que soit leur secteur professionnel, au-delà des aspirations de chaque catégorie de salariés.

## 7 SI JE ME SYNDIQUE, EST-CE QUE JE TROUVERAI MA PLACE ?

Hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, salariés ST et sous-traitants, ouvriers, employés, techniciens et ingénieurs : notre syndicat est à l'image de ce que sont les salariés du site : divers.

Chaque syndiqué peut prendre la place qu'il souhaite, selon ses envies et ses disponibilités. Tous les salariés ont leur place dans le syndicat CGT.

## 2 JE VOTE, ÇA SUFFIT !

C'est vrai, voter c'est déjà agir. Mais si tous ceux qui font confiance à la CGT y adhéraient, nous serions ensemble bien plus forts ! Face aux employeurs, ou à un gouvernement, si nous voulons peser, être entendus, négocier dans de bonnes conditions, n'oublions jamais : notre force, c'est notre nombre, et notre capacité à nous organiser.

## 3 IL Y A TROP DE SYNDICATS, LEQUEL CHOISIR ?

C'est vrai qu'en France le syndicalisme est morcelé. D'ailleurs, par souci d'efficacité, la CGT recherche toujours l'unité d'action avec les autres organisations.

Pour mieux connaître les positions et les actions de la CGT, vous pouvez lire nos tracts, ou, plus simple encore, venir nous voir pour vous faire votre opinion.

## 4 JE N'AI PAS LE TEMPS ...

Vous pouvez très bien vous syndiquer sans vous mettre spécialement en avant. Vous faites simplement +1, c'est cela qui compte. Ce sont des forces supplémentaires pour le syndicat. C'est un nombre plus grand de salariés informés qui peuvent discuter au café et « faire remonter » des préoccupations, des réflexions ou des informations.

## 5 JE N'Y CONNAIS RIEN

Il n'y a pas « ceux qui savent » et les autres. Ancien ou nouveau, chacun compte pour un. A la CGT, le syndicat, ce n'est pas une affaire de spécialiste : c'est l'affaire de tous, et on apprend tous ensemble. Être syndiqué, c'est être mieux informé sur ce qui se passe dans l'entreprise, sur ses droits. C'est être mieux soutenu si besoin.

## 6 SE SYNDIQUER, C'EST RINGARD

Jamais cela n'a été autant d'actualité, ne serait-ce que pour résister aux attaques contre les droits et acquis des salariés.

Le syndicat est un acteur de la vie de l'entreprise, à travers ses syndiqués et ses représentants du personnel. Se syndiquer, c'est aussi une expérience enrichissante qui permet à chacun d'aborder de nombreux sujets

La CGT veut relever avec vous le défi de la construction d'un syndicalisme d'action et de proposition. Un syndicalisme qui participe à la construction de solidarités entre les salariés de toutes professions, catégories, types d'entreprises, public et privé. Un syndicalisme espace de liberté et de démocratie qui permette à chacun d'être acteur du mouvement social. Un syndicalisme qui ouvre des perspectives de progrès social et d'efficacité économique dans notre pays, en Europe et dans le monde.

